

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-007

Le conseil d'administration s'est réuni le 08 mars 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 25 février 2016.

- VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;
VU le règlement intérieur de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 1ère Partie - P1 - Compte financier 2015

Exposé de la décision :

Sont soumis au vote des conseillers :

- l'affectation du résultat 2015, effectué en report à nouveau : 4 353 982,01 €.
- le report à nouveau constaté en 2015 affecté en réserves : 148 813,25 €.
- les réserves dans le passif (avant affectation) : 82 770 731,19 €

Les conseillers sont également invités à délibérer sur le taux de TVA pour le secteur mixte en 2016, déductible, calculé à 18% (l'année dernière à 15%).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le compte financier 2015, tel que préalablement communiqué aux conseillers et présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat comptable, tel que préalablement communiqué aux conseillers et présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le taux de TVA secteur mixte 2016, tel que préalablement communiqué aux conseillers et présenté en séance.

| |
|---|
| <p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 29 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 29</p> |
|---|

Fait à Paris, le 16 mars 2016

Le Président

Frédéric DARDEL



Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

22 MARS 2016

22 MARS 2016